



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-37220>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **26-37220**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-33306

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Rennes Métropole

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24350013900189

Ville : RENNES

Code postal : 35031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Hotel Dieu_Operation d'accompagnement_amenagement des abords de l'ilot St Malo

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché concerne la requalification des rues autour de l'Hôtel Dieu. - rue de l'Hôtel-Dieu, - rue de Saint-Malo (du Carrefour Legraverand jusqu'au carrefour avec la rue Saint-Martin) - Le mail Germaine Poinso-Chapuis
Nom des lots et délais d'exécution: Lot 1 : Voirie - 720 jours hors période de préparation Lot 2 : Assainissement - 120 jours hors période de préparation Lot 3 : Eclairage public et réseaux divers - 360 jours hors période de préparation et délai d'approvisionnement Lot 4 : Aménagement paysager - 120 jours hors période de préparation Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée Les prestations sont réglées par des prix unitaires

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 07/05/2026 à 12h00, lire 18/05/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/04/2026